Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-212200950-20261003-26_10_005-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - COTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

Date de convocation :
29 septembre 2026

Date d'affichage :
06 octobre 2026

Objet
Subvention bar associatif "Ty Vorn"

De la commune LANDEBAERON

Séance du 03 octobre 2026 à 10 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

O'CONNOR Nathalie

Étaient présents :
HULLO Bernard, RIOU Olivier, LE BASTARD Christian, THORAVAL William, LE BERRE Audrey, GONCALVES Maria Inès, NICOLAS Michelle.
Procurations :
LE ROUX Eric à LE BASTARD Christian
BONNY Audrey à GONCALVES Maria Inès
Absent : HUBERT Roger

Secrétaire de séance :

LE BERRE Audrey

Madame le maire fait part à l'assemblée d'un courrier émanant de Madame Chantal BARON, Co-Présidente de l'association "Ty VORN" pour l'attribution d'une subvention destinée à soutenir le lancement et le développement de ses activités sur le territoire communal.
Il est sollicité une subvention de 1 000€ au titre de l'exercice 2026.
Après délibération,
VOTE : ABSTENTIONS : 3 CONTRE : 0 POUR : 7

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 13 octobre 2026.

Publié ou notifié le .

Fait LANDEBAERON, le 16 octobre 2026

Le Maire

P. O. Adjoint
Riou Olivier

MAIRIE DE LANDEBAERON
22 (Côtes-d'Armor)